

LE RAPPEL

JOURNAL QUOTIDIEN DE LA WALLONIE

Direction - Administration 32.65.16
Rédaction 32.76.02
Annonces 32.76.03

Pour la publicité, s'adresser en nos différents bureaux à Charleroi, Mons et La Louvière, et dans toutes les agences de publicité.

Bureaux : 27, rue Léopold, Charleroi. - Ouverts de 8 h. à 18 h. (samedis à 17 h.), excepté les dimanches et jours fériés. - C.C.P. N° 7520

L'EFFROYABLE TRAGÉDIE DE MARCINELLE

C'est au redoutable oxyde de carbone qu'ont succombé les 80 malheureux mineurs de l'étage de 835 mètres

Surpris en plein travail par le gaz meurtrier, ils ont été terrassés quasi instantanément par un empoisonnement du sang

Et c'est le 15 août !..

Ce devrait être un jour de bonheur. Les commerçants eux-mêmes ont accoutumé de faire presque concurrence aux prédicateurs en invitant leur clientèle à « fêter Marie ». C'est assez dire combien de femmes de chez nous, combien de jeunes filles portent ce doux prénom.

C'est la plus grande fête de la Vierge, la fête de son triomphe sur la mort. Mais aujourd'hui, dans notre Pays Noir, dans tous les centres miniers de la Belgique, c'est moins la Vierge de l'Assomption que les chrétiens inclineront à contempler que la Piéta tant de fois représentée par les peintres et par les sculpteurs, la Mère de douleur avec le cadavre de son Fils sur les genoux.

C'est à Elle que se confient en ce moment ceux que la catastrophe d'il y a huit jours a plongés dans la détresse.

Il y a longtemps qu'on Lui a donné les noms très significatifs de Notre-Dame des Affligés, de Notre-Dame de la Compassion, et plus récemment Elle s'est inventé un titre nouveau, plus universel peut-être que tous les autres : la Vierge des Pauvres.

Ce nom-là, il n'appelle aucune explication. Il va droit au cœur de tous, sauf des orgueilleux, de tous ceux qui sont dépourvus des richesses ou de la simple aisance, mais aussi de ceux qui se sentent démunis de

La pluie éteint les braseros et les nouvelles de la nuit dissipent les espoirs. Tout au moins pour les chances de survie à l'étage 835.

« C'est affreux, chuchote une infirmière. Vingt mineurs s'étaient jetés dans une sorte de cavité, près de la galerie. On a retrouvé leurs corps, péle-mêle, les uns sur les autres ».

A 3 heures du matin, dix corps avaient été remontés à la surface. De la cage, ce sont des soldats du 2^{me} Chasseurs qui les emportent. Un pompier arrose le corps, puis des religieuses et des infirmières font la toilette, tandis qu'un prêtre accorde une ultime bénédiction et que l'opérateur du Parquet photographie.

Tout le monde, là-bas, porte le masque anti-poussière du mineur, ou, sur le nez, un bandeau imbibé de désinfectant.

Avant de succomber

Un porion avait eu le temps de griffonner :

« Je suis sorti de l'enfer » sur son carnet d'emmuré

Pendant toute la nuit de lundi à mardi, pendant toute la journée d'hier, la remontée des victimes s'est effectuée sans désemparer et avec la plus grande discrétion. Vers 13 heures, nous apprenions que quarante-trois corps avaient été ramenés à la surface. Les sauveteurs observent le mutisme le plus absolu, mais on sait néanmoins que leur besogne a été terrible. Ils ont dû travailler dans des conditions atroces.

Tous ont fait preuve d'un courage admirable. Ils ne demandent qu'à rester anonymes mais il nous serait difficile, par exemple, de ne point souligner les mérites particuliers de M. Alphonse Peeters, qui habite rue de Mont-sur-Marchienne, à Montigny-le-Tilleul.

27 ans aujourd'hui

M. Peeters, qui fête aujourd'hui son 27^e anniversaire, est, malgré son jeune âge un invalide de la mine. Il y a quelques années, il fut l'un des rescapés du coup de grisou qui se produisit dans un charbonnage de Péronnes-lez-Binche. On a dû lui enlever l'estomac qui est remplacé par un appareil en argent.

temps, attendait son mari, avec ses deux garçons. Elle était confiante et quand M. Peeters est revenu auprès d'elle, débouillonné, tous deux ont échangé un long regard de tendresse réciproque, un regard plus éloquent que tous les discours du monde.

L'état des corps rend l'identification difficile

Les sauveteurs, comme tous ceux qui approchent les morts, portent des gants de caoutchouc et des masques à oxygène.

On comprend que dans ces conditions — que nous nous refusons de préciser davantage — l'identification des cadavres soit extrêmement difficile. Les autorités procèdent à des examens extrêmement minutieux avant de rendre publics les noms des malheureux dégagés.

La reconnaissance des objets

Certains des emmurés avaient utilisé leur mouchoir pour mieux protéger leur bouche. Les moindres indices sont recueillis par les enquêteurs et par la direction.

VOIR SUITE PAGE 2

Dans la fumée âcre qui prenait à la gorge et qui empêchait de crier La marche épuisante et dramatique de trois mineurs vers le puits d'air et le wagonnet salvateur

Un rescapé de la galerie 715 raconte :

Alphonse Vandeplas, le jeune mineur de 18 ans, habitant Rotselaar, qui figure parmi les six rescapés remontés mercredi après-midi du puits du Cazier, a fait la relation suivante de l'effroyable catastrophe.

Une odeur âcre

Alfonse Vandeplas se trouvait au travail lorsqu'il sentit tout à coup une odeur âcre. De la fumée se répandait dans la galerie. Au moment où il se redressa pour aller avertir son chef qui se trouvait à l'étage 765, une épaisse nappe de fumée se propageait dans la galerie menant à la taille 715 et elle plongea tout dans l'obscurité. Seules les lampes des mineurs répandaient encore une faible clarté.

« Il faut qu'on déguerpisse »

Aucune angoisse ne les étreignait encore. Un des mineurs dit : « Les gars, il faut qu'on déguerpisse, si

non on va être fumés vivants. » A ce moment, le chef s'avança : « Tous à l'étage 765. » Le jeune mineur hésita. L'étage 765, c'était descendre encore de 50 mètres. Plutôt s'efforcer d'atteindre l'envoyage de 715, pensa-t-il. Un instant d'hésitation, puis le chef commença à ramper vers l'étage 765. Une quinzaine de mineurs le suivirent. Le jeune mineur et un de ses camarades restèrent seuls, mais ils ne dirent rien, ils se contentèrent de plus en plus de fumée encore et la mort. A cinq reprises, il tombe à genoux. Epuisé et découragé, il veut se résigner à l'inévitable, mais chaque fois, ses deux camarades le redressent.

Un trou noir

Et enfin, les voilà au puits. Mais où est la cage ? Au-dessus et au-dessous d'eux, c'est un trou noir, sans fond. Et les pierres tombent de plus en plus drues. En unissant leurs forces, ils renversent un wagonnet et se mettent en dessous, près du sol : la bouche près du puits. Ils peuvent respirer, l'air est chaud, mais il n'y a pas de fumée et ils ont à boire. Autour d'eux, les bruits s'estompent, leurs yeux fatigués se ferment et ils dorment...

Des sauveteurs

Mais voilà le soleil ! Vers 4 heures de l'après-midi, des sauveteurs

les ont découverts et ramenés au jour. Vivants ! Ils vivent, Dieu merci ! Ils se serrent la main, les larmes aux yeux. « Et les autres ? » Pas de réponse. « Où sont les autres ? » Ils comprennent et les larmes qui coulent sur leurs joues, y dessinent de petits sillons blancs.

274 interventions de la Croix-Rouge le jour des funérailles

Malgré les mesures prises, les petits accidents qui se sont produits à Marcinelle sur le parcours du cortège funèbre, ont été assez nombreux. Les services de la Croix-Rouge signalent le bilan suivant : 152 interventions graves, 80 interventions bénignes.

Des sauveteurs

Mais voilà le soleil ! Vers 4 heures de l'après-midi, des sauveteurs

frappés. Ils retournent sur leurs pas, tirent de toutes leurs forces la porte qui cède, et un mineur aux jambes brûlées par les flammes, tombe dans leurs bras. Ils le redressent et reprennent leur marche vers le puits sur une distance de 300 mètres environ. Le jeune mineur titube. Il voudrait crier, mais la fumée lui brûle la gorge. Il n'ose pas boire, parce que cela signifierait plus de fumée encore et la mort. A cinq reprises, il tombe à genoux. Epuisé et découragé, il veut se résigner à l'inévitable, mais chaque fois, ses deux camarades le redressent.

M. Eitel, vice-président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., sur les lieux de la catastrophe, en compagnie d'autres personnalités.



M. Van den Heuvel, directeur général du Corps des Mines, donne lecture d'un communiqué aux journalistes.

Une déclaration de M. Rey

A 835 mètres :

• Plus aucun espoir

A 975 et 1.035 mètres :

• Certains techniciens appréhendent le pire

• D'autres espèrent retrouver vivants des mineurs qui se seraient réfugiés dans des poches d'air

Hier à midi, M. Rey, ministre des Affaires économiques, a fait une déclaration en français et en néerlandais. Voici le texte de la déclaration : « Le peuple belge suit d'heure en heure les péripéties de la catastrophe de Marcinelle. Je crois nécessaire de répondre à certaines questions qui ont été posées de toutes parts à l'aube du septième jour de cette tragédie.

A l'étage 835
Comme vous le savez, à l'étage 835, il n'existe plus d'espoir. 80 corps ont été découverts et leur remontée au jour effectuée actuellement, avec les scènes émouvantes auxquelles leur identification donne lieu.

La toxicité de l'atmosphère a entraîné la mort instantanée. Au moins peut-on donner aux familles en deuil la certitude que les victimes n'ont pas souffert. Les techniciens estiment que la mort a été instantanée et qu'elle remonte au premier jour de la catastrophe.

Aux étages inférieurs
A l'étage 907, les travaux de sauvetage se poursuivent sans désemparer. Sur le sort des mineurs se trouvant dans les étages inférieurs, et notamment à 1.035 mètres, nous ne savons toujours rien. Je dois à la vérité de dire qu'un certain nombre de techniciens ici présents pensent que leur sort a dû être le même qu'à l'étage 835 et, qu'en conséquence, il n'y avait, dès le premier jour, plus aucun être vivant dans le fond de la mine. D'autres sont moins formels et espèrent que certaines poches d'air respirable ont pu subsister et qu'il y a encore espoir de retrouver des êtres vivants. Il nous suffit que cette possibilité existe pour que les travaux de sauvetage soient poursuivis avec le maximum d'énergie, comme cela a été le cas depuis le début. On s'est étonné de la lenteur de la progression. Seuls les

VOIR SUITE PAGE 2

L'épouse d'un sauveteur

Inquiète bien sûr, mais je pense moins à mon mari qu'aux emmurés

Et pourtant que de dangers : de l'envoyage aux corps, il y avait une heure de marche

A ces sens qui, pourtant, font métier de sauver les mineurs en perdition, on leur avait dit, lundi : « Vous travaillez maintenant au péril de votre vie. Chaque pas que vous faites, vous rapproche de la mort, vous pouvez ne plus descendre. Nous comprendrions parfaitement que vous vous absteniez. Or, pas un sauveteur n'a bougé. Pas la moindre dérobade. Ils se sont regardés d'un regard circulaire qui voulait dire : « Nous continuons. Oui, ils continuent et comment ! Et dans quelles conditions. La majorité des corps qui furent repérés entre 835 et 907 et qui sont à l'heure présente remontés et mis en bière — se trouvaient à une heure de marche de l'envoyage. Une heure à aller, une heure au retour d'une marche inhumaine, dans des boyaux où règne un charbon d'étoile, parmi les éboulis, alors que l'homme supporte une bonne dose de 15 kg. et qu'il respire par un inhalateur qui lui obstrue la bouche.

Songer d'abord aux autres !

« Je ne tiens plus en place, nous confiait son épouse. Il faut que je me rende sur place pour le voir et pourtant croyez-moi, je pense moins à mon mari qu'aux emmurés. Ainsi, cette épouse, cette maman, à force de se mouvoir dans un climat de risque — un climat de catastrophe — à fini par vivre en communauté d'idées avec son mari. La veille encore, il lui avait dit : « Je donnerais volontiers mille francs pour qu'on puisse arriver rapidement à un résultat. »

VOIR SUITE PAGE 2

Plus de 2.000 coups de téléphone

On sait que les P.T.T. ont installé, dès le premier jour de la catastrophe, un central téléphonique dans un bâtiment du charbonnage. Le mardi soir, il avait été enregistré quelque 700 communications internationales et environ 1.400 communications d'inter. Non comprises les « locales », le nombre de coups de téléphone donnés par les journalistes belges et étrangers dépassait donc largement le nombre de 2.000. La plupart des communications internationales sont destinées à l'Italie, puis à la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. De Londres, de Paris et Bruxelles, les informations sont retransmises vers l'Amérique et le monde entier.



M. Eitel, vice-président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., sur les lieux de la catastrophe, en compagnie d'autres personnalités.

Le reportage de la catastrophe de Marcinelle est assuré par Roger DEWEZ, Roger ROSART, Jean PIGEON, Léon GILLAUX, Jean FIEVET, Lucien DEFOY, Georges LIESE, Jean BORZEE et Pierre BAILLEUX. Le reportage photographique est assuré par Paul MOREAU, Jacques POLLEUR et Marcel COURTOIS.

L'effroyable tragédie de Marcinelle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

elle. Elle est possible grâce au nu-
méro que porte la lampe de la vic-
time. Mais certains mineurs ne se
trouvaient pas en possession de leur
lampe lorsqu'on les a découverts.
Il faudra donc, pour les identifier
qui sont présentés aux familles
personnelles et les objets personnels
des victimes. Ces derniers
seront donc rassemblés. Les
familles seront averties. Je vou-
drais savoir s'il y a ici un repre-
sant de la famille... ? »

**TOUTS SONT MORTS
PAR ASPHYXIE**

21 morts ont été remontés à 5 h.
45. Tous sont morts d'asphyxie. Six
ou sept d'entre eux ont été identifiés
formellement, soit par un ci-
triateur, soit par un doigt amputé,
soit par un des vêtements, les por-
tions notamment — qui portaient
leurs noms.

FEMMES COURAGEUSES

Sur les bancs qui longent les
murs du charbonnage quelques
femmes attendent. Ce sont les épou-
ses de sauveteurs.

— Quand mon homme descend au
fond, déclare l'une d'elles, c'est plus
fort que moi, je dois être au char-
bonnage !

— Bien sûr, je pourrais prendre un
peu de repos.

Ces femmes courageuses savent
que leur mari risque sa vie à cha-
que instant mais elles comprennent
aussi leur devoir d'épouse de mineur.
Un petit garçon de deux ans
et demi est là tout près. Il est venu
lui aussi embrasser son papa qui
« travaille » au fond.

TROIS INSEPARABLES

12 h. Trois sauveteurs liegeois se
sont assis au soleil.

— Cela fait du bien quand on
est resté deux heures dans le puits
d'enfer », déclarent-ils.

Parmi eux se trouve le « petit vic-
taire » ; celui qui dès le premier
jour du drame vint à Marcinelle
s'offrir comme sauveteur. Main-
tenant il descend avec « son » équi-
pe.

— Nous sommes allés ensemble,
disent-ils, rechercher des corps
à l'étage 835.

« La chaleur est toujours inten-
sive. Elle rend la besogne particu-
lièrement épuisante. On a pu avancer
jusqu'à 1200 mètres dans la galé-
rie ».

Mais voici l'heure de déjeuner et
les trois sauveteurs sont appelés à
la cantine.

— Avez-vous encore de l'appé-
tit ? — demandé-on.

— Il faut bien prendre des forces
pour répondre au calvaire de l'at-
tente », dit l'un d'eux.

Plus tard, dans l'après-midi, ils
recommenceront la même besogne,
exténuante, ingrate, difficile...

**LE 48e CORPS
EST REMONTE**

Vers 14 h. 50, tandis que la brigade
de gendarmes de Charleroi est
remplacée par une brigade venant
de Bruxelles, on apprend que le
48e corps vient d'être remonté.

Sur les 48 victimes remontées à
la surface, 15 seulement ont été
identifiées.

Dans la cour, des femmes épou-
ses (ou mamans), soutenues par des
ambulancières, viennent rechercher
les vêtements d'un cher disparu.
Pour elle plus d'incertitude, mais
une peine très lourde à porter.

**LA IDENTIFICATION
DES VICTIMES**

Ainsi que nous l'avons déjà annon-
cé, le parquet de Charleroi, dirigé
par M. le juge d'instruction
Castelley a déjà fait plusieurs des-
cendus au puits St-Charles des
charbonnages du Bois du Cazier
depuis mercredi dernier, jour de la
catastrophe.

Hier après-midi, le parquet de
Charleroi est retourné une nouvelle
fois au charbonnage.

M. le juge Castelley qui était
accompagné de M. le docteur Dan-
dieu, médecin légiste, et d'inspec-
teurs de la police judiciaire, a as-
sisté à l'identification des victimes
remontées à la surface, avant leur
mise en bière.

UN INCIDENT PENIBLE

A 13 h. 30, M. Berlioux, l'ingé-
nieur français, descend tout éga-
lément dans la fosse. Il se rend à l'é-
tage 907 pour effectuer une fois de
plus une reconnaissance. A peu
près au même moment un Italien-

LES TRAVAUX DE SAUVEPAGE

Les travaux de sauvetage sont
poursuivis conformément à notre
réglementation, sous la double
responsabilité des ingénieurs
du charbonnage et du corps des
mines. Elles ne pourront être
arrêtées en aucun cas. En ce mo-
ment, dans la conduite des opé-
rations, seules comptent les vies
humaines que l'on pourrait sau-
ver.

**LES PARENTS INVITES
A IDENTIFIER
LES CORPS**

A peine le jour a-t-il dilgué de
l'endroit que dans le puits du Ca-
zier, des parents, des amis des em-
murés s'amènent lentement, par
petits groupes, aux abords du char-
bonnage.

Combien de corps a-t-on remon-
té ? Les a-t-on identifiés ? Telles
sont les deux questions qu'ils se
posent. Elles sont inquiètes et res-
posées.

A 6 h. 21 corps avaient été re-
montés à la surface. Mais six d'en-
tre eux seulement avaient pu être
identifiés. Cette identification s'a-
véra d'ailleurs particulièrement dif-
ficile. Elle est établie par le numé-
ro de la médaille du mineur qui
correspond avec celui de sa lampe.
Malheureusement en raison des
circonstances, beaucoup de victimes
ont été séparées de cette lampe. Le
travail d'identification risquait
donc de traîner en longueur. Dès
lors le parquet de Charleroi a fait
prélever les objets personnels de
chaque mineur. Ceux-ci, après désinfection, sont exposés
devant les cercueils dans les locaux
de la Place des Haies à Marcinelle
où les parents sont invités à venir
les reconnaître.

A 7 h. 40, on signalait que 28
morts avaient été ramenés à la
surface.

A 8 h., l'équipe des sauveteurs
qui travaillait à l'étage de 907 m.
est remontée à la surface. On ap-
prend alors que la chaleur à cet
étage rendait les travaux de sau-
vetage très difficiles. Néanmoins
les sauveteurs avaient réussi à élar-
gir suffisamment la galerie pour
pouvoir attaquer de front l'éboule-
ment qui empêche d'atteindre le plan
incliné communiquant avec l'étage
de 975 m.

Les opérations d'arrosage conti-
nuent également afin de conser-
ver une température supportable
pour les sauveteurs.

A 10 heures, 34 corps avaient été
remontés à l'étage 835. Parmi ces
corps, deux avaient pu être identifiés.
Les autres étaient placés à la mor-
gue où des parents s'efforçaient
déjà de les reconnaître.

**LA REMONTEE
DES CORPS**

Le pénible travail de remonter
des corps des quatre
vingts victimes découvertes à l'é-
tage de 835, se poursuit sans désam-
par.

Aux dires des sauveteurs qui,
avec la Croix-Rouge de Belgique
et l'armée, sont chargés de cette
mission, la plupart des victimes ont
le visage noirci par la poussière et
les traits déformés. Ce qui rend leur
identification malaisée.

Les corps sont remontés à la
surface, un à un, à l'aide d'un ca-
fard.

Régulièrement, venant de très
loin, on entend les trois coups de
sonnette ! Un nouveau cadavre
vient d'être découvert.

**LA REMONTEE
DES CORPS**

Le pénible travail de remonter
des corps des quatre
vingts victimes découvertes à l'é-
tage de 835, se poursuit sans désam-
par.

Aux dires des sauveteurs qui,
avec la Croix-Rouge de Belgique
et l'armée, sont chargés de cette
mission, la plupart des victimes ont
le visage noirci par la poussière et
les traits déformés. Ce qui rend leur
identification malaisée.

Les corps sont remontés à la
surface, un à un, à l'aide d'un ca-
fard.

Régulièrement, venant de très
loin, on entend les trois coups de
sonnette ! Un nouveau cadavre
vient d'être découvert.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

LES TRAVAUX DE SAUVEPAGE

Les travaux de sauvetage sont
poursuivis conformément à notre
réglementation, sous la double
responsabilité des ingénieurs
du charbonnage et du corps des
mines. Elles ne pourront être
arrêtées en aucun cas. En ce mo-
ment, dans la conduite des opé-
rations, seules comptent les vies
humaines que l'on pourrait sau-
ver.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LES PARENTS INVITES
A IDENTIFIER
LES CORPS**

A peine le jour a-t-il dilgué de
l'endroit que dans le puits du Ca-
zier, des parents, des amis des em-
murés s'amènent lentement, par
petits groupes, aux abords du char-
bonnage.

Combien de corps a-t-on remon-
té ? Les a-t-on identifiés ? Telles
sont les deux questions qu'ils se
posent. Elles sont inquiètes et res-
posées.

A 6 h. 21 corps avaient été re-
montés à la surface. Mais six d'en-
tre eux seulement avaient pu être
identifiés. Cette identification s'a-
véra d'ailleurs particulièrement dif-
ficile. Elle est établie par le numé-
ro de la médaille du mineur qui
correspond avec celui de sa lampe.
Malheureusement en raison des
circonstances, beaucoup de victimes
ont été séparées de cette lampe. Le
travail d'identification risquait
donc de traîner en longueur. Dès
lors le parquet de Charleroi a fait
prélever les objets personnels de
chaque mineur. Ceux-ci, après désinfection, sont exposés
devant les cercueils dans les locaux
de la Place des Haies à Marcinelle
où les parents sont invités à venir
les reconnaître.

A 7 h. 40, on signalait que 28
morts avaient été ramenés à la
surface.

A 8 h., l'équipe des sauveteurs
qui travaillait à l'étage de 907 m.
est remontée à la surface. On ap-
prend alors que la chaleur à cet
étage rendait les travaux de sau-
vetage très difficiles. Néanmoins
les sauveteurs avaient réussi à élar-
gir suffisamment la galerie pour
pouvoir attaquer de front l'éboule-
ment qui empêche d'atteindre le plan
incliné communiquant avec l'étage
de 975 m.

Les opérations d'arrosage conti-
nuent également afin de conser-
ver une température supportable
pour les sauveteurs.

A 10 heures, 34 corps avaient été
remontés à l'étage 835. Parmi ces
corps, deux avaient pu être identifiés.
Les autres étaient placés à la mor-
gue où des parents s'efforçaient
déjà de les reconnaître.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LES PARENTS INVITES
A IDENTIFIER
LES CORPS**

A peine le jour a-t-il dilgué de
l'endroit que dans le puits du Ca-
zier, des parents, des amis des em-
murés s'amènent lentement, par
petits groupes, aux abords du char-
bonnage.

Combien de corps a-t-on remon-
té ? Les a-t-on identifiés ? Telles
sont les deux questions qu'ils se
posent. Elles sont inquiètes et res-
posées.

A 6 h. 21 corps avaient été re-
montés à la surface. Mais six d'en-
tre eux seulement avaient pu être
identifiés. Cette identification s'a-
véra d'ailleurs particulièrement dif-
ficile. Elle est établie par le numé-
ro de la médaille du mineur qui
correspond avec celui de sa lampe.
Malheureusement en raison des
circonstances, beaucoup de victimes
ont été séparées de cette lampe. Le
travail d'identification risquait
donc de traîner en longueur. Dès
lors le parquet de Charleroi a fait
prélever les objets personnels de
chaque mineur. Ceux-ci, après désinfection, sont exposés
devant les cercueils dans les locaux
de la Place des Haies à Marcinelle
où les parents sont invités à venir
les reconnaître.

A 7 h. 40, on signalait que 28
morts avaient été ramenés à la
surface.

A 8 h., l'équipe des sauveteurs
qui travaillait à l'étage de 907 m.
est remontée à la surface. On ap-
prend alors que la chaleur à cet
étage rendait les travaux de sau-
vetage très difficiles. Néanmoins
les sauveteurs avaient réussi à élar-
gir suffisamment la galerie pour
pouvoir attaquer de front l'éboule-
ment qui empêche d'atteindre le plan
incliné communiquant avec l'étage
de 975 m.

Les opérations d'arrosage conti-
nuent également afin de conser-
ver une température supportable
pour les sauveteurs.

A 10 heures, 34 corps avaient été
remontés à l'étage 835. Parmi ces
corps, deux avaient pu être identifiés.
Les autres étaient placés à la mor-
gue où des parents s'efforçaient
déjà de les reconnaître.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LA SECURITE CIVILE
ET LES SCOUTS
SUR LES LIEUX**

Dès les premières heures du
drame, le district de Charleroi
de la Fédération des Scouts
Catholiques de Belgique a délé-
gué sur place un certain
nombre de ses membres. De-
puis mercredi, ces scouts font
l'admiration de tous : ils aident
le service social, accom-
plissent une multitude de pe-
tits travaux et remplissent des
fonctions qui pour être parfois
humiles, n'en sont pas moins
importantes. Ces scouts peu-
vent être fieres : ils ont aidé
et servir leur prochain », selon
l'article trois de leur loi. Ils
se sont acquis la sympathie de
tous.

On reste également con-
fonde par le nombre des ser-
vices rendus par les volontai-
res du Corps de Protection
Civile. Eux aussi — sans
avoir cherché sans peut-être
s'en rendre compte — ont
suscité bien des commentaires
admiratifs. Grâce à eux, c'est
certain, on a gagné du temps,
beaucoup de temps, et les res-
ponsables du Corps des Mines
et du charbonnage sinistré
ont pu organiser les travaux
de sauvetage sans avoir de
soutiens supplémentaires.

**LES PARENTS INVITES
A IDENTIFIER
LES CORPS**

A peine le jour a-t-il dilgué de
l'endroit que dans le puits du Ca-
zier, des parents, des amis des em-
murés s'amènent lentement, par
petits groupes, aux abords du char-
bonnage.

Combien de corps a-t-on remon-
té ? Les a-t-on identifiés ? Telles
sont les deux questions qu'ils se
posent. Elles sont inquiètes et res-
posées.

A 6 h. 21 corps avaient été re-
montés à la surface. Mais six d'en-
tre eux seulement avaient pu être
identifiés. Cette identification s'a-
véra d'ailleurs particulièrement dif-
ficile. Elle est établie par le numé-
ro de la médaille du mineur qui
correspond avec celui de sa lampe.
Malheureusement en raison des
circonstances, beaucoup de victimes
ont été séparées de cette lampe. Le
travail d'identification risquait
donc de traîner en longueur. Dès
lors le parquet de Charleroi a fait
prélever les objets personnels de
chaque mineur. Ceux-ci, après désinfection, sont exposés
devant les cercueils dans les locaux
de la Place des Haies à Marcinelle
où les parents sont invités à venir
les reconnaître.

A 7 h. 40, on signalait que 28
morts avaient été ramenés à la
surface.

A 8 h., l'équipe des sauveteurs
qui travaillait à l'étage de 907 m.
est remontée à la surface. On ap-
prend alors que la chaleur à cet
étage rendait les travaux de sau-
vetage très difficiles. Néanmoins
les sauveteurs avaient réussi à élar-
gir suffisamment la galerie pour
pouvoir attaquer de front l'éboule-
ment qui empêche d'atteindre le plan
incliné communiquant avec l'étage
de 975 m.

Les opérations d'arrosage conti-
nuent également afin de conser-
ver une température supportable
pour les sauveteurs.

A 10 heures, 34 corps avaient été
remontés à l'étage 835. Parmi ces
corps, deux avaient pu être identifiés.
Les autres étaient placés à la mor-
gue où des parents s'efforçaient
déjà de les reconnaître.</

L'effroyable tragédie de Marcinelle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La déclaration de M. le ministre Rey

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

techniciens qui sont sur place savent les difficultés innombrables auxquelles on s'est heurté : destruction partielle de l'équipement intérieur du puits, menaces d'explosions de grisou, température par endroits insupportable, éboulements dans les galeries incendiées. Il a fallu vaincre ces difficultés une à une. A l'heure actuelle, on est encore séparé des mineurs ensevelis par une zone de chaleur qui semble diminuer en raison des moyens mis en œuvre, et on espère pouvoir bientôt les franchir sans difficulté, sans que aux nouvelles difficultés de passage que l'on rencontrera au-delà.

Ai-je besoin d'ajouter qu'à aucun moment la question ne s'est posée d'abandonner certains travaux qui auraient pu compromettre l'exploitation ultérieure du charbonnage. De partielles considérations ne se sont pas posées. Elles ne pourraient l'être en aucun cas. En ce moment, dans la conduite des opérations, seules comptent les vies humaines que l'on pourrait sauver.

Les travaux de sauvetage
Les travaux de sauvetage sont poursuivis conformément à notre réglementation, sous la double responsabilité des ingénieurs du charbonnage et du corps des mines. En cas de désaccord éventuel, c'est l'avis du corps des mines qui prévaut. Or, suivant les travaux depuis le premier jour, et mon collègue M. Troolet les suivant constamment avec moi depuis son retour d'Afrique, nous avons constaté aucune divergence quelconque ne s'est produite. De même, les techniciens français et allemands qui nous ont prêté leur précieux concours, ont approuvé tout ce qui a été fait depuis le début et sont associés à toutes les délibérations sur la conduite des travaux. A aucun moment, on n'a manqué d'hommes, mais les difficultés de la tâche rendent la progression lente.

Je suis sorti de l'enfer
Je voudrais dire à tous ceux qui, de l'extérieur, ont spontanément offert leur concours personnel ou matériel, qu'il n'a pas été nécessaire de faire appel à eux, mais que nous n'aurions pas à recourir à eux dès que la nécessité s'en ferait sentir.

Hommage aux sauveteurs belges et étrangers
Je voudrais rendre ici l'hommage qu'ils méritent à tous ceux qui participent aux travaux de sauvetage : ingénieurs du corps des mines et délégués ouvriers à l'inspection des mines, ingénieurs, porions et ouvriers du charbonnage et des charbonnages voisins, et enfin et surtout, aux admirables équipes des sauveteurs de nos différentes centrales de sauvetage et des centrales étrangères qui, accompagnées des ingénieurs, descendent sans cesse dans les puits pour accomplir, au péril de leur vie, leur difficile travail.

Les responsabilités et les conséquences
Il me reste à vous parler des responsabilités et des conséquences. L'enquête sur les responsabilités se poursuit sur le double plan de l'enquête judiciaire menée par le Parquet de Charleroi et de l'enquête administrative effectuée par le corps des mines. L'une et l'autre sont menées avec une rigueur absolue et nous avons pu donner aux ministres italiens présents à Marcinelle, comme je le donne à l'opinion publique belge, l'assurance que rien de personnel ne sera épargné pour que toute la vérité soit connue sur les causes de la catastrophe.

Mais il faut aussi penser à l'avenir. Quelles leçons doit-on retirer de cette tragédie ? Notre réglementation belge en matière de sécurité, de lui-même, pas un mot. Ou si, un mot : « N'est-ce pas notre métier ? ».

L'épouse d'un sauveteur

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De sa sécurité, de lui-même, pas un mot. Ou si, un mot : « N'est-ce pas notre métier ? ».

Avant tout des ouvriers d'élite
Les sauveteurs de la Centrale de Marcinelle sont recrutés parmi les mineurs.

Mais la sélection est rigoureuse. Pour être sauveteur, il faut d'abord avoir fait ses preuves en tant qu'ouvrier. Un jour, on a demandé à des ouvriers qui travaillaient vite et bien : « Voulez-vous venir en stage à la Centrale. Et là, une nouvelle sélection s'est opérée. Ceux qui furent retenus étaient des hommes robustes, possédant des poumons sains, un cœur solide. C'est à ces conditions, qu'ils sont autorisés à porter le masque à l'oxygène. Une fois la fonction de sauveteur ne s'exerce toutefois pas à temps plein. Elle alterne avec le travail à la mine.

L'homme travaille un mois « de son métier » au charbonnage, puis il effectue un stage de quinze jours à la Centrale. — stage qui, en période calme, consiste en entraînement physique et technique. En période de sauvetage il se donne tout entier au secours.

Depuis mercredi les sauveteurs n'ont plus dormi dans leur lit. En principe, ils restent trois jours sur place. Le quatrième, ils effectuent une pause de 8 heures à la Centrale. Là, ils prennent des repas réparateurs, se refont des forces. En un mot, ils récupèrent. Et puis, ils repartent vers les mines, les vies fragiles qu'il s'agit de préserver.

Funérailles à Mont-s-Marchienne

L'Administration communale de Mont-sur-Marchienne informe la population de ce que les funérailles de M. Désiré Bourguignon, victime de la catastrophe du Bois du Cazier auront lieu vendredi 17 courant à 10 h.

La levée du corps se fera rue Pont à Nèle, n. 53, à 9 h. 45.

Pour venir en aide aux familles des victimes

Nous avons reçu ces jours-ci de nombreuses communications téléphoniques de nos lecteurs. On nous demandait si nous projections d'ouvrir une liste de souscription, en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Nous pensons qu'il ne faut pas disperser l'effort de générosité et nous recommandons à nos correspondants d'adresser leurs dons directement :

— soit au C.C.P. 20.59.80 de Mgr Himmer, évêché de Tournai ;
— soit au C.C.P. 295.54 du Comité d'Aide aux Familles des Victimes des Accidents de Travail, à Mons.

Les funérailles du mineur Lowie Bidlot à Kampenhout

L'inhumation du mineur Lowie Bidlot, une des victimes de la catastrophe de Marcinelle, a eu lieu mardi matin à Kampenhout. Le défunt était père de trois garçons. De nombreuses personnalités et une foule considérable ont défilé devant le corps exposé à la Maison communale.

Une « chaîne internationale de fraternité »

Mardi soir, la radio italienne devait se joindre aux radios de six pays européens : la Belgique, la France, la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne fédérale et l'Autriche, pour inviter tous les auditeurs à prendre part à la « chaîne internationale de la fraternité » en faveur des familles des mineurs qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de Marcinelle.

M. Eyskens demande la convocation du Parlement dans le plus bref délai

Le bureau du Parti Social-Chrétien a décidé de convoquer le Comité national du parti afin d'examiner la situation créée par la tragique catastrophe minière de Marcinelle, qui a coûté la vie à un si grand nombre de travailleurs belges et étrangers et plongé tant de familles dans la plus cruelle des incertitudes.

Le Comité national se réunira samedi prochain. D'autre part, M. Eyskens, président du groupe P.S.C. de la Chambre, s'est adressé par lettre au Président de la Chambre et au Premier Ministre pour demander la convocation du Parlement. Aucune date n'a pu être fixée dans cette requête. Il faut, en effet, attendre la fin des travaux de sauvetage dans la mine tragique. Néanmoins, M. Eyskens a insisté pour que le Parlement se réunisse dans le plus bref délai.

Un service solennel à Léopoldville

Un service solennel de Requiem a été célébré à Léopoldville, à la mémoire des victimes de Marcinelle. M. Peillon, gouverneur général, toutes les autorités de la capitale congolaise y assistaient.



Une délégation de mineurs polonais se rend en visite officielle au charbonnage du Bois du Cazier.

Malgré les barrages de gendarmerie

M^{me} Martinelli et une autre Italienne franchissent les grilles, puis la cour du charbonnage

Elles voulaient habiller et ensevelir elles-mêmes le corps de leur mari

Elles étaient deux. Deux Italiennes petites et corpulentes, complètement vêtues de deuil. Elles franchirent le portillon de la grille en hurlant et les gardiens ne purent s'opposer à leur passage. Les gendarmes furent donc forcés de leur barrer la route. Alors ce fut déchirant. L'une des deux femmes se traitait les cheveux, rugissait, suppliait. Que voulait-elle ? Retrouver son mari, M. Modesto Martinelli. On était venu la prévenir qu'il se trouvait parmi les victimes identifiées. Le cadavre maintenant, elle voulait le voir, le laver elle-même, puis l'habiller. Elle avait apporté des vêtements neufs, une chemise de toile, une combinaison bleue de travail et des chaussettes. Il était 13 h. 25.

Des secouristes, des prêtres, belges et italiens l'achèrent de lui faire comprendre que son mari ne se trouvait plus au charbonnage, mais à la morgue. Les explications, les appels à la raison, rien n'y fit. Mme Martinelli continuait à se battre, à hurler. Quand elle s'aperçut qu'elle ne pouvait plus rien faire, elle se précipita vers la cour du charbonnage, poussant à son tour, des cris sauvages.

Quelques minutes plus tard, elle fut emmenée dans une ambulance. La voiture arriva mais il fut impossible de faire entrer la femme. Elle était trop grande. Les policiers, pour les laisser franchir la cour du charbonnage, se mirent à pousser. Les photographes restèrent cois. Ils s'autorisèrent à prendre des clichés sur son visage. Mais eussent-ils eu cette permission, nous croyons qu'aucun d'eux n'aurait eu le cœur de faire des scènes aussi horribles sur pellicule.

Inlassablement, Mme Martinelli, brandissant son paquet de linges frais, voulait pousser plus loin. On ne lui permit pas de franchir la grille. Elle courut vers le bureau des ingénieurs, la cantine. Là, des infirmières lui tendirent un verre d'eau, qu'elle reposa d'un geste brusque.

Il fallut maintenant intervenir de façon plus énergique. Les portes d'une voiture de la Croix-Rouge furent ouvertes et tandis que le chauffeur était mandé de toute urgence, Mme Martinelli et sa compagne, hissées à bras le corps, furent poussées dans l'ambulance.

Une demi-douzaine d'hommes furent nécessaires pour soulever cette femme gigantesque, puis, pour les mener à la morgue. Là, Mme Martinelli fut prise d'une syncope et dut recevoir des soins.



Au cours de la cérémonie d'hommage aux morts qui s'est déroulée lundi à Marcinelle, la femme d'un Italien tombe évanouie sur le cercueil de son mari.

Réunion extraordinaire de la C.E.C.A.

Au cours de sa réunion extraordinaire qui a débuté mardi matin à Luxembourg, la Haute Autorité a entendu les rapports de M. Potthoff, membre allemand, chargé plus spécialement de l'étude des problèmes sociaux, et de M. Larrange, directeur de la division de la production.

L'après-midi, d'autres rapports ont été soumis à la Haute Autorité, et notamment celui de M. Massacchi, directeur de la division des problèmes du travail.

Tous les rapporteurs de la Haute Autorité ont séjourné ces jours derniers sur les lieux de la catastrophe de Marcinelle.

M. Vigorelli, ministre italien du Travail, ne se rendra pas à Luxembourg mardi après-midi. Après les entretiens que son adjoint, M. Del Bo, a eus lundi soir avec MM. Etzel et Finet, la position italienne se trouvait suffisamment définie.

L'Italie a donc demandé au cours des entretiens de lundi soir que la Haute Autorité mène une enquête dans les charbonnages de Belgique au sujet de la sécurité. La Haute Autorité a répondu qu'elle ne pouvait mener une telle enquête que, simultanément, dans les charbonnages de tous les pays membres de l'Union des services de renseignements et d'action (USRA) avait décidé d'organiser comme chaque année, à Mons, le 1er septembre, un spectacle « La Nuit d'Or », au profit de ses œuvres sociales.

Un service social impeccable

L'extraordinaire dévouement des infirmières, soldats, scouts et guides

Sur le carré, non loin des équipes de sauvetage prêtes à la descente, des voiles blanches vont et viennent, tachées de sang sur fond noir. Ces voiles blancs ne sont que de l'ouïe. De près, ils sont sales et recouverts d'une fine couche de poussière de charbon. En temps normal, ils eussent été depuis longtemps remplacés par d'autres, d'un blanc immaculé.

Sur le carré, non loin des équipes de sauvetage prêtes à la descente, des voiles blancs vont et viennent, tachées de sang sur fond noir. Ces voiles blancs ne sont que de l'ouïe. De près, ils sont sales et recouverts d'une fine couche de poussière de charbon. En temps normal, ils eussent été depuis longtemps remplacés par d'autres, d'un blanc immaculé.

Il faut veiller au bien-être des sauveteurs. Veiller à leur présenter une nourriture de choix. Débarrasser les efforts demande compensation.

Veiller à ce que ces hommes qui, à chaque descente, risquent leur vie, puissent récupérer au maximum les quelques heures qui les séparent de la « plongée » suivante.

Les ambulancières de la Croix Rouge, les infirmières, les religieuses jouent ici encore un rôle capital. La cage arrive à la surface. En sortent des hommes fatigués, abrutis de chaleur, avides de quitter le dentier qui scelle à leurs lèvres le masque à oxygène — pour pouvoir respirer l'air pur à pleins poumons.

Le service d'hygiène de la Croix Rouge les attend. Quelques minutes plus tard, ils se reposent, détendus.

Dans la cour du charbonnage, quelques jeunes gens en uniforme scout courent en tout sens. A tout instant, on requiert leurs services. Ces scouts neutres et catholiques, qui, à première vue, peinent à faire au-dessus de leur âge. Ils sont assistants sociaux, service d'ordre et pour conduire à la morgue, aux parents des victimes de la catastrophe.

A Luxembourg

M. Del Bo a entretenu les membres de la Haute Autorité de la catastrophe de Marcinelle

M. Del Bo, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, est arrivé par le train à Luxembourg, venant de Belgique et du Grand-Duché.

Il a rapporté ses interlocuteurs que le gouvernement italien avait au mois de février dernier, suspendu l'envoi de mineurs en Belgique à la suite du trop grand nombre d'accidents du travail dans les mines belges. A un moment donné, a-t-il dit, la C.E.C.A. a offert sa médiation et le gouvernement italien a accepté cette offre. Cependant les négociations ont été difficiles et elles étaient, en fait, quasi entièrement paralysées au moment de la catastrophe de Marcinelle.

En présence de cet événement, le gouvernement italien se voit contraint de déclarer que la question d'une médiation de la C.E.C.A. pour la reprise de l'émigration italienne en Belgique ne se pose plus actuellement. Le gouvernement italien entend s'occuper désormais du sort de 45.000 mineurs qui sont actuellement au travail en Belgique.

LES OBJECTIFS

L'Italie, a précisé M. Del Bo, désire atteindre les objectifs suivants en vue de la défense de ses mineurs :

- Une enquête sur les causes de la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle ;
- Une enquête aussi large que possible sur la façon dont se sont déroulées les opérations de sauvetage ;
- Une étude détaillée de la façon dont les mesures de sécurité ont été appliquées dans toute l'industrie charbonnière belge, exposant l'état d'exploitation des puits, les conditions géologiques, le mode de formation des salaires, etc. ;
- Une étude concernant l'équipement, le degré de préparation technique, l'organisation et le fonctionnement des centres de sauvetage ;
- La nomination de cinq délégués du gouvernement italien, c'est-à-dire d'un délégué par bassin houillier, celui-ci étant munis d'at-

tributions techniques dans le domaine de la sécurité et assistés de cinq adjoints pour les questions syndicales.

La représentation des ouvriers italiens proportionnellement à la main-d'œuvre italienne employée dans chaque puits et ayant les mêmes droits que les Belges en ce qui concerne la surveillance des mesures de sécurité.

Le Vice-président Etzel a donné l'assurance à M. Del Bo qu'à son avis personnel la Haute Autorité devra s'occuper des problèmes de sécurité du travail dans les charbonnages belges non seulement de façon théorique, mais en vue de mesures concrètes, en s'appuyant soit sur la compétence que le traité constitue de la C.E.C.A. lui-même, soit sur son autorité et son influence morale. Le vice-président a ajouté que, pour autant que cela dépende de lui, ses desiderata seront examinés avec attention à la réunion que la Haute Autorité tiendra mardi et servira de guide pour les études et les discussions de ses membres.

LES AUTORITES BELGES ONT CHALEUREUSEMENT ACCUEILI LES FAMILLES ITALIENNES

En ce qui concerne les familles des mineurs italiens morts dans la catastrophe de Marcinelle et qui se sont rendus sur les lieux du sinistre, Du Bo dit que les autorités belges ont été très accueillantes et qu'elles ont pu être logées et aidées de la meilleure façon possible par les soins de l'ambassade d'Italie.

UNE CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE ?

L'entretiens dans les intentions de la Haute Autorité de proposer une conférence intergouvernementale qui s'occuperait spécialement du problème tel qu'il se pose dans les mines belges.

Le Roi a encore reçu, lundi et mardi, différents messages de condoléances à l'occasion de la catastrophe de Marcinelle. Ce sont ceux du président de la République d'Autriche, du président de la République d'Irlande, du prince Régner de Monaco et de M. Salazar, président du Conseil portugais (en l'absence du président de la République, qui est en ce moment en Afrique).

